

## LETTRE DE QUEBEC.

(De notre correspondant spécial)  
Québec, 19 février 1888.

Il n'y a eu absolument rien d'intéressant dans notre commerce pendant la semaine dernière. Toutes les lignes de commerce ont été tranquilles et à peu près sans vie. La succession de tempêtes qui sévit depuis une quinzaine a empêché un grand nombre de cultivateurs de venir à la ville et c'est à cette cause principalement que l'on attribue le calme des affaires.

La nouvelle reçue aujourd'hui de Londres par le câble, que M. Beemer a réussi à placer les obligations du Chemin de fer du Lac St-Jean, lesquelles sont cotées à 1½ p.c. de prime, cause une satisfaction générale à Québec, car elle promet une augmentation du matériel roulant et le prolongement de ce chemin de fer dans notre voisinage.

**Bois de service.**—Pas de nouvelles fraîches d'Angleterre sur ce sujet depuis la semaine dernière, mais les marchands paraissent contents et espèrent une saison prospère. Des chantiers nous recevons de bonnes nouvelles de la coupe des billots qui est considérable, avec perspective d'une crue favorable dans toutes les petites rivières pour permettre de descendre ces billots au printemps. On craint encore qu'il n'y ait pas assez de navires dans nos parages pour nos exportations de madriers de bois carrés au printemps.

**DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.**—N. Lemieux et Noël, Québec.

**NOUVELLES SOCIÉTÉS.**—N. Lemieux et Noël, marchands de ferronneries, Québec Lazare Noël, Victor Lemieux et Joseph Lemieux, associés.

Caverhill, Kissock et Binmore, marchands de nouveautés, Québec; J. B. Caverhill, W. Kessock et F. Binmore, associés.

**Difficultés commerciales.**—M. Joseph d'Anjou, magasin général, St Fabien de Rimouski, a fait cession de ses biens vendredi dernier, à la demande de Messrs Narcisse Rioux & Cie, de Québec. Le passif est d'environ \$25,000 et l'on dit qu'il y a près de cent créanciers. Il n'a pas encore été fait d'inventaire de l'actif.

Les stocks de nouveautés de MM. Langevin et Bérubé faillis, à St Sauveur et à Portneuf ont été vendus à M. Joseph Vaudry à 62½c. dans la piastre.

MM. Tanguay et Lépinay ont acheté le stock de M. Eugène Roy, le marchand de nouveautés en faillite de la rue St-Jean, mais le prix n'est pas connu.

On demande des soumissions pour le stock de Mine G. F. Laverdure, de Levis.

**Jugement important.**—M. le juge Caron a rendu jugement, à la Cour Supérieure, en faveur de Messrs Peters Moore & Wright, contre la Commission du Havre de Québec, pour \$127,000, extras sur le contrat pour la construction de la jetée et des docks Louise à l'embouchure de la rivière St-Charles.

**Nouvelle fabrique de chaussures.**—La Compagnie de Chaussures Union, une nouvelle société au capital de \$6,000, demande des Lettres Patentes, la constituant en corporation civile pour l'industrie de la chaussure et le commerce de cuirs à Québec.

**Incendies.**—L'établissement de M. M. Dawes & Jarvis, voiliers, Basse-Ville, a été détruit par un incendie ces jours derniers. Messrs Thomas May & Cie, ont souffert des dommages au montant de \$1,000 environ par l'eau et la fumée de l'incendie des bureaux de l'Electeur

samedi dernier. Dans l'un et l'autre cas les pertes sont couvertes par l'assurance. **Nouveautés.**—On dit que les remises ne sont pas aussi satisfaisantes qu'on pourrait le désirer et quelques marchands de gros se plaignent qu'ils sont obligés de retirer eux-mêmes une forte proportion des billets de leurs clients. Les pertes subies de ce chef par les maisons de Québec seront, espère-t-on, plus que compensées par l'augmentation de la valeur des stocks de tout genre, cotonnades, tweeds et flanelle, qui ont tous une tendance à la hausse. Les commandes d'été n'arrivent jusqu'ici que lentement et les rapports des voyageurs ne sont pas très satisfaisants.

**Cuirs et chaussures.**—L'industrie de la chaussure a encore devant elle une brillante perspective; les marchands et les manufacturiers ont devant eux un bon nombre de commandes et tout indique une saison très active. Dans les cuirs les prix sont à peu près les mêmes et les agents des maisons de Montréal, de même que les tanneurs de la ville sont satisfaits du chiffre d'affaires et des paiements.

**Epicerie et provisions.**—Les épiciers de la ville ne sont que peu occupés en ce moment, mais ils constatent que les paiements sont assez réguliers. Les provisions n'ont rien de saillant à signaler.

Voici les dernières cotations :

## FARINES.

|                                         |                      |
|-----------------------------------------|----------------------|
| Patente.....                            | le baril 6 25 à 7 25 |
| Supérieure Extra.....                   | 5 80 " 6 00          |
| Extra supérieure.....                   | 5 60 " 5 80          |
| Forté à boulanger.....                  | 6 40 " 6 60          |
| Extra du printemps.....                 | 5 40 " 5 50          |
| Supérieure.....                         | 5 10 " 5 25          |
| Fine.....                               | 4 90 " 5 00          |
| Farine en sac de 100 livres.....        | 2 50 " 3 00          |
| Gruau d'avoine le baril.....            | 5 25 " 5 50          |
| Gruau de blé d'Inde blanc le baril..... | 3 10 " 3 20          |
| Gruau de blé d'Inde jaune le baril..... | 2 80 " 2 90          |

## HUILES.

|                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| Huile de Loup marin Pale..... | 0 40 " 0 42½ |
| " " Paille.....               | 0 37 " 0 38  |

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| Huile de morue le gallon..... | 0 38 " 0 40 |
| " de marsouin, Pale.....      | 0 45 " 0 50 |
| " " Paille.....               | 0 40 " 0 45 |

## POISSON

|                                        |                        |
|----------------------------------------|------------------------|
| Saumon No. 1.....                      | le baril 15 50 " 16 00 |
| " No. 2.....                           | 14 00 " 14 50          |
| " No. 3.....                           | 12 50 " 13 00          |
| Anguille.....                          | par livre 0 00 " 0 04  |
| Hareng No. 1 du Labrador le baril..... | 6 00 " 6 25            |
| " No. 2.....                           | 5 25 " 5 50            |
| " No. 1 d'Anticosti.....               | 5 00 " 5 25            |
| " No. 1 Cap Breton.....                | 6 00 " 6 25            |
| Morue No. 1 Grande.....                | 5 20 " 5 50            |
| " No. 1.....                           | 5 00 " 5 25            |
| " No. 2.....                           | 4 50 " 4 75            |
| Flétant No. 1.....                     | 0 00 " 0 00            |
| Truite No. 1.....                      | 10 50 " 11 00          |
| " No. 2.....                           | 9 00 " 9 50            |
| Morue sèche le quintal.....            | 5 00 " 5 50            |

## DIVERS.

|                                        |               |
|----------------------------------------|---------------|
| Pommes de terre le minot.....          | 0 40 " 0 50   |
| Avoine par 34 livres.....              | 0 49 " 0 51   |
| Beurre salé la livre.....              | 0 20 " 0 23   |
| Beurre frais la livre.....             | 0 22 " 0 25   |
| Porc frais par 100 livres.....         | 8 00 " 8 50   |
| Jambon fumé.....                       | 0 13 " 0 14   |
| Salindoux, seaux 20 lbs.....           | 2 35 " 2 40   |
| Lard short cut canadien, en quart..... | 19 00 " 20 00 |
| Lard mess américain.....               | 17 50 " 18 50 |
| Sel en magasin.....                    | 0 43 " 0 45   |
| Foin par 100 bottes.....               | 8 00 " 10 00  |
| Paille par 100 bottes.....             | 3 50 " 5 00   |

## MARCHÉ AU CUIR.

|                                                   |               |
|---------------------------------------------------|---------------|
| Spanish sole, cuir à semelle No. 1, la livre..... | 0 24 " 0 25   |
| Spanish sole, cuir à semelle No. 2, la livre..... | 0 21 " 0 23   |
| Cuir à semelle du pays No. 1.....                 | 0 28 " 0 27   |
| Cuir à harnais.....                               | 0 23 " 0 31   |
| Vache citrée.....                                 | 0 35 " 0 40   |
| Buff et vache grainée, le pied.....               | 0 13 " 0 15   |
| Vache vernie.....                                 | 0 16 " 0 17   |
| Vache glacée (enamelled).....                     | 0 15 " 0 17   |
| Peaux de veaux épaissées, la livre.....           | 0 50 " 0 60   |
| Peaux de veaux minces la livre.....               | 0 45 " 0 50   |
| Vache fendue large.....                           | 0 20 " 0 30   |
| Vache fendue petite.....                          | 0 24 " 0 28   |
| Vache patente.....                                | 0 11 " 0 16   |
| Kid français.....                                 | 18 00 " 20 00 |

## PEAUX.

|                                                |               |       |
|------------------------------------------------|---------------|-------|
|                                                | Jeunes bœufs. | Vieux |
| Peaux vertes inspectées No. 1 par 100 lbs..... | 6 50          | 7 00  |
| Peaux vertes inspectées No. 2 par 100 lbs..... | 5 30          | 6 00  |



## Aux annonceurs dans la 'Gazette'

Les personnes qui enverront des annonces pour être insérées dans la *Gazette du Canada*, voudront bien observer les règles suivantes :

1o. Adresse : " La Gazette du Canada, Ottawa, Canada."

2o. Indiquez le nombre d'insertions requises.

3o. Remettez invariablement les prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la *Gazette*, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont; 10 cts par ligne pour la première insertion, et 5 cts pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une piastre.

Les abonnés remarqueront aussi que l'abonnement de \$4.00 par année est invariablement payable d'avance et que la *Gazette* sera retranchée à l'expiration du terme payé ainsi d'avance. On charge 10c. par numéro et lorsqu'on en a besoin de plus d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ses numéros.

BROWN CHAMBERLIN,

Imprimeur de la Reine  
et contrôleur de la Papeterie.

Département des Impressions et de la Papeterie publique.  
Ottawa, 2 mai 1888.—6m.



## Avis relatifs aux Passeports

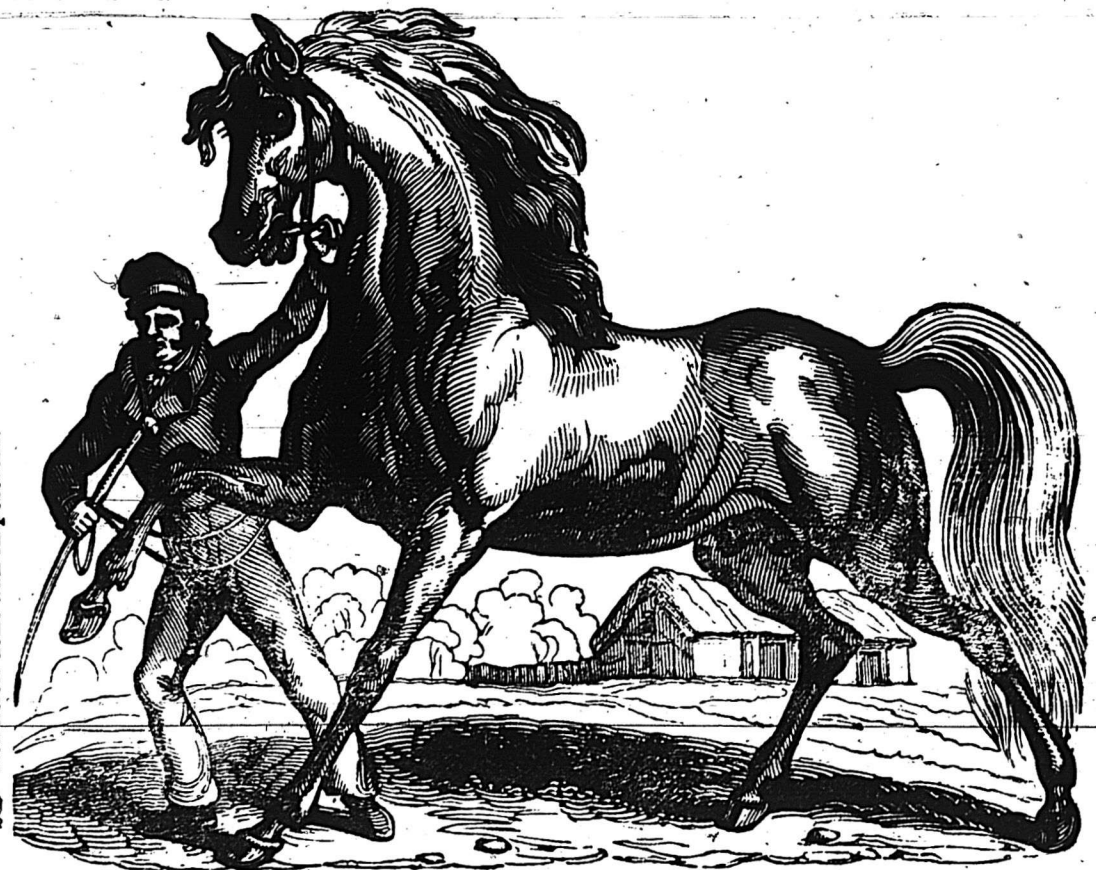
Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien doivent s'adresser à ce département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixés par le gouverneur en Conseil.

O. POWELL,  
Sous-Secrétaire d'Etat.  
Ottawa, 2 mai 1888.—6m.

## La Poudre Engraissive et Nourrissante

EST SANS EGALE POUR CONSERVER LA SANTE AUX CHEVAUX

**GARE AUX FLOUS !**  
On nous informe qu'il y a un certain nombre d'individus qui parcourent la ville et la campagne, offrant, dans l'intention de tromper le public, un mélange possible comme étant la véritable "POUDRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE" pour les chevaux et bestiaux. Notre intention est de prendre des mesures rigoureuses pour punir les coupables. Nous mettons le public en garde contre ces imposteurs. La véritable POUDRE ENGRAISSIVE porte imprimée sur chaque sac la marque de commerce enregistrée. Un cheval tenu en laisse.



Cette POUDRE est DEPURATIVE et nourrissante, d'un goût agréable. Elle donne au cheval de la vigueur, guérit le MANQUE D'APPETIT, la CONSTIPATION, la BILE, la GOURME, etc. Les vétérinaires et les professeurs les plus éminents des hôpitaux vétérinaires de Montréal et des Etats-Unis disent que cette poudre est indispensable pour les chevaux, les vaches, les moutons et les volailles. Economisez 20 à 30 par cent de remèdes et de nourritures perdus en donnant à vos animaux de cette Poudre. En vente chez les marchands (épiciers, ferronniers, etc.) de gros et de détail.  
Fabricants : LA COMPAGNIE DE LA POUDRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE, Ville de Maisonneuve, P.Q.